



FORMATION

« EVALUER L'IMPACT SOCIAL DE L'ACTIVITE

INFOS PRATIQUES

Durée 14 heures

Formation mixte
présentiel et distanciel
1,5 jours en présentiel,
suivi d'1/2 journée en
visio quelques mois
après.

**Tarifs, voir page
suivante**

Info & inscription

**Mathilde
POINTECOUTEAU**
Chargée de formation
mathilde.pointecouteau@ecossolies.fr

07 48 88 01 45

Référente handicap

Julie LEFEVRE
Responsable des
programmes de
formation aux
Ecosolies
julie.lefevre@ecossolies.fr
07 48 88 01 43
02 40 89 33 69



DE SA STRUCTURE D'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE »

Objectifs de la formation : Acquérir les fondamentaux de l'évaluation de l'impact social pour conduire avec efficacité cette démarche dans sa structure d'économie sociale et solidaire.

Public concerné : Salariés de structures de l'ESS, faisant partie du personnel d'encadrement, exerçant des fonctions de direction, coordination, responsable communication, responsable développement, chef de projets, de services.

Pré-requis :

- > Faire partie des personnes identifiées pour amorcer et/ou conduire la démarche d'évaluation d'impact social dans sa structure (chef de projet ou membre de l'équipe projet)
- > Avoir une bonne connaissance de l'activité de sa structure, du fonctionnement, des enjeux/orientation de développement, du réseau et des partenaires
- > Avoir accès aux données/informations clés de sa structure (chiffres clés de l'activité, éléments financiers, RH)
- > Matériel à prévoir : ordinateur portable individuel, connexion internet stable, webcam et micro.

Objectifs pédagogiques

- > Identifier les spécificités de l'évaluation de l'impact social et les pré-requis pour initier une telle démarche dans sa structure
- > Prendre en main des outils, tester et distinguer différentes méthodes d'évaluation de l'impact social
- > Projeter concrètement sa structure dans le cadre méthodologique de l'évaluation de l'impact social : les étapes clés

Contenus

- > La notion d'impact social : contexte, environnement, enjeux pour l'ESS
- > Le rôle clé des parties-prenantes pour qualifier l'utilité sociale de son organisation
- > La démarche d'évaluation de l'impact social intégrée au contexte de son organisation
- > Les outils de mesure et de collecte adaptés à sa structure à partir de la présentation des différents référentiels existants

- > *La mise en pratique de la démarche d'évaluation d'impact social : facteurs clés de succès*
- > *Premiers pas sur la mise en pratique de la démarche d'évaluation de l'impact social*

Moyens pédagogiques Apports théoriques, études de cas pratiques, échanges et retour d'expériences, travaux de groupes, construction d'outils individuels

Livrables

- > *Livret participant avec les principales notions clés abordées tout au long des 2 journées et avec une sitographie vers les sites internet de références (outils et méthodes d'évaluation de l'impact social)*
- > *Outils méthodologiques de construction de la démarche fournis : autodiagnostic et plan d'actions*

Durée de la formation : 2 jours (14h) répartis comme tel : 1,5 jours en présentiel puis 0,5 jours en distanciel (environ 8 à 10 semaines plus tard)

Dates, lieux et modalités

| | | | |
|----------------------------|---|--|--|
| Session 3 à Angers 2023 | Jeudi 2 février : journée en présentiel | Vendredi 3 février : matinée en présentiel | Jeudi 23 mars : matinée en visio |
| Session 4 à Nantes 2023 | Jeudi 5 octobre : journée en présentiel | Vendredi 6 octobre : matinée en présentiel | Jeudi 23 novembre : matinée en visio |

Formatrices

Session 3

Fabienne TROUILLARD, cheffe de projet et directrice adjointe du Centre d'Études et d'actions sociale de la Sarthe



Fabienne TROUILLARD assure l'animation de modules de formation sur l'évaluation de l'utilité sociale/l'impact social depuis 2009 pour le CEAS de la Sarthe pour les FRANCAS, le Mouvement associatif des Pays de la Loire. Elle conduit également des démarches d'accompagnement à l'évaluation de l'utilité sociale et d'impact social initiées par :

- > *la Jeunesse en Plein Air des Pays de la Loire*
- > *l'Observatoire sarthois des politiques de jeunesse*
- > *la Fédération départementale des centres sociaux de la Sarthe*

Session 4

Isabelle THAREAU, responsable des formations, formatrice consultante au CEAS Vendée

L'équipe du CEAS 85 accompagne des structures associatives à l'évaluation de l'utilité sociale comme : Kocoon Ensemble Autrement - Mouilleron le Captif (85), Les Amis de la Solidarité - Luçon (85) à l'évaluation de l'utilité sociale (2019-2020). Le CEAS intervient pour sensibiliser des porteurs de projets inscrits



dans le parcours rESSort du réseau Pôle ESS Vendée à la notion d'utilité sociale (1 jour/parcours)

Tarifs

| Je suis : | <i>Adhérent Uniformation en Pays de la Loire</i> | <i>Adhérent autres OPCO en Pays de la Loire</i> | <i>Tout OPCO hors Pays de la Loire</i> |
|---|--|---|---|
| <i>Structure de l'ESS statuts loi Hamon</i> | <i>0 € + Prise en charge des repas</i> | <i>250 € Prise en charge sur demande</i> | <i>500 € Prises en charge sur demande</i> |
| <i>Structure autres statuts</i> | <i>250 € Prises en charge sur demande</i> | <i>500 € Prises en charge sur demande</i> | <i>500 € Prises en charge sur demande</i> |

Tarif pour les dirigeants bénévoles associatifs :
150€ / personne pour 2 journées de formation

Critères :

- L'association Loi 1901 a son siège social en Pays de la Loire
- L'association n'est pas encore employeuse. Il n'y a aucun salarié.
- Avoir un mandat dans l'association (présidence, trésorier, secrétariat)